

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le 19/11/2024

ID : 039-243900420-20241114-157_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 14 novembre 2024

Date de convocation

5 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, jeudi 14 novembre à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Villers-Farlay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Vente d'eau en gros au Syndicat Intercommunal de la Région de Dole
N°157/2024**

Nombre de membres

40

Présents

35

Représentés

1

Excusés

4

Votants

36

Présents

Mesdames Desarbres, Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés Mmes Faivre (procuration à Mme Giancatarino), Hählen, MM. Dejeux, Truchot.

Absents M. Schouwey.

Considérant le besoin en eau de la commune de Nevy les Dole aujourd'hui gérée par le Syndicat Intercommunal de la Région de Dole qui délègue l'exploitation à SODEGO,

Considérant la nécessité de définir les modalités de la vente d'eau en gros entre SUEZ, la Communauté de communes du Val d'Amour, SOGEDO et le Syndicat Intercommunal de la Région de Dole, ainsi que la participation financière du Syndicat en cas d'investissement sur les ouvrages et les réseaux communs,

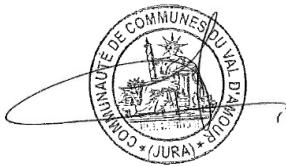
Considérant l'avis du conseil d'exploitation réuni le 29 octobre 2024, qui propose de renouveler les engagements pris avec la commune de Nevy les Dole en signant une nouvelle convention avec le Syndicat Intercommunal de la Région de Dole,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer la nouvelle convention de vente d'eau en gros avec SUEZ, SOGEDO et le Syndicat Intercommunal de la Région de Dole.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Annie Junod
Secrétaire de séance

